

Claire Durand, maire de La Tour-du-Pin : “Redynamiser et rendre attractif l’habitat”



© Lucille Roué

La ville de La Tour-du-Pin lance son Opération programmée d’amélioration de l’habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) pour redynamiser son centre-ville.

Quel est le but de cet OPAH-RU ?

La ville fait face depuis un moment à des défis en matière d’habitat. On a constaté des dégradations d’immeubles, le développement d’habitats insalubres, des activités de marchands de sommeil et un taux de vacance conséquent, s’élevant à 14 % sur la commune et à 26 % dans le centre historique. On a aussi une offre de logements inadaptée, avec 50 % de grands logements, T4 et plus, mais occupés par 68 % de ménages de deux personnes ou moins. L’objectif est donc de redynamiser le centre-ville, le rendre attractif.

Comment va se décliner l’OPAH-RU ?

Le premier volet, porté par l’acteur local Soliha, vise à soutenir les propriétaires dans la rénovation de leur logement : rénovation énergétique, adaptation des logements aux personnes âgées... Le deuxième volet, aussi animé par Soliha, a une vocation davantage patrimoniale, avec le ravalement des façades obligatoire pour certains propriétaires. Le troisième

volet est expérimental sur cinq ans : le dispositif Bunti-Bimby, qui s’adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, mais aussi aux investisseurs qui voudraient restructurer des biens immobiliers existants, ou optimiser un terrain pour en faire des logements nouveaux.

Quels sont les budgets et aides pour ce programme ?

Le budget global sur cinq ans est de 2,3 millions d’euros, dont 1,2 million en fonds propres de la commune et le reste par l’Agence nationale de l’habitat (ANAH). On a l’ambition de 100 projets de rénovation sur cette période, dont 30 projets de rénovation énergétique, 25 projets de logements dégradés, 15 projets d’adaptation, et 30 ravalements de façades, avec l’idée de déployer une enveloppe supplémentaire plus tard. Pour la rénovation des façades par exemple, on a 404 000 euros sur trois ans, avec une aide des propriétaires à hauteur de 70 % pour la première année.

Propos recueillis par
Raphaëlle Lavorel

“Bunti-Bimby”, un accompagnement pour les habitants

Le dispositif “Bunti-Bimby” est déployé sur cinq ans, à titre expérimental sur la commune de La Tour-du-Pin en partenariat avec la société d’urbanisme Villes vivantes. Le dispositif concerne les propriétaires occupants ou non de la commune pour réaliser leur projet de réhabilitation et de reconfiguration de biens immobiliers existants (Bunti), mais s’adresse aussi à des porteurs de projet qui souhaiteraient investir sur la commune et créer des logements neufs (Bimby). Réaménager l’intérieur, diviser un bien en plusieurs logements ou un terrain en plusieurs parcelles, créer des espaces extérieurs, ajouter un étage, construire une dépendance dans le jardin... Tels sont les projets que peuvent lancer les personnes accompagnées par le dispositif, qui peuvent bénéficier d’un ensemble d’expertises (techniques, mais aussi administratives, réglementaires, financières, fiscales, patrimoniales). Les propriétaires et futurs propriétaires sont accompagnés et “coachsés” gratuitement tout au long de leur chantier dans le cadre du dispositif Bunti-Bimby.



© Mairie de La Tour-du-Pin